

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R20-2024-016

PUBLIÉ LE 14 FÉVRIER 2024

Sommaire

PREFECTURE CORSE-DU-SUD / Direction de la Coordination des Politiques de L'Etat et du Développement Territorial

R20-2024-02-12-00003 - ARRÊTÉ INTER-PREFECTORAL DDT/SJC/UC

instaurant des servitudes d'appui et de passage, d'élagage et d'abattage d'arbres au titre du Code de l'énergie sur les parcelles traversées par le projet de renforcement de la liaison électrique 200 kV Sardaigne - Corse-Italie dit SACOI 3 (94 pages)

Page 3

PREFECTURE CORSE-DU-SUD

R20-2024-02-12-00003

ARRÊTÉ INTER-PREFECTORAL DDT/SJC/UC
instituant des servitudes d'appui et de passage,
d'élagage et d'abattage d'arbres
au titre du Code de l'énergie sur les parcelles
traversées par
le projet de renforcement de la liaison électrique
200 kV Sardaigne - Corse-Italie dit
SACOI 3

Vu l'arrêté préfectoral n° 2B-2023-12-04-00008 du 04 décembre 2023 portant délégation de signature à Madame Muriel JOER LE CORRE, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts de classe normale, directrice départementale des territoires de la Haute-Corse ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral DDT/SJC/UC n°R-20-2023-07-21-00002 du 21 juillet 2023 portant déclaration d'utilité publique au titre du Code de l'énergie le projet de renforcement de la liaison électrique 200kV Sardaigne-Corse-Italie dit SACOI 3 emportant mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme de Venzolasca et de Castellare di Casinca ;

Vu la demande formulée par EDF, concessionnaire de la liaison SACOI en France, le 10 novembre 2023 en vue d'obtenir d'établissement des servitudes d'appui et de passage, d'élagage et d'abattage d'arbres sur les parcelles traversées par le projet SACOI 3 ;

Vu le dossier annexé à cette demande comprenant la notice explicative avec les plans de situation ainsi que les plans et les états parcellaires par commune indiquant les propriétés devant être atteintes par ces servitudes ;

Vu le courrier d'EDF en date du 15 décembre 2023 sollicitant l'approbation du projet de détail prévue à l'article L.323-11 du Code de l'énergie ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral DDT/SJC/UC n° R20-2023-12-11-00001 du 11 décembre 2023 prescrivant l'ouverture du 20 décembre 2023 au 29 décembre 2023 d'une enquête publique pour l'établissement de servitudes d'appui et de passage, d'élagage et d'abattage d'arbres sur les parcelles traversées par le projet SACOI 3 ;

Vu le procès verbal dressé et l'avis motivé rendu par le commissaire enquêteur le 4 janvier 2024 ;

Vu le courrier d'EDF du 19 janvier 2024 informant de la réception le 28 octobre 2023 de la convention amiable signée par les propriétaires de la parcelle cadastrée YE-05 sise sur la commune d'Antisanti ;

Considérant le caractère complet et régulier du dossier déposé ;

Considérant que le projet de renforcement de la liaison électrique à courant continu 200 kV Sardaigne-Corse-Italie dit SACOI 3 s'inscrit dans une opération globale de renforcement du réseau électrique corse prévue par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie de la Corse pour la période 2016-2023 approuvé par décret n°2015-1697 du 18 décembre 2015;

Considérant que le projet SACOI 3 est reconnu comme Projet d'Intérêt Commun par la commission européenne depuis le 23 novembre 2017 ;

Considérant que les travaux relatifs à l'implantation de nouvelles lignes électriques souterraines, à l'entretien de la ligne aérienne existante, à l'entretien et au renforcement sur la ligne de l'électrode de terre, aux différentes lignes souterraines de raccordement de la station de conversion aux ouvrages existants de distribution d'électricité sur le site de Lucciana, sont nécessaires au renforcement de la liaison électrique 200kV Sardaigne-Corse Italie dit SACOI 3 et à la sécurité de l'alimentation électrique de la Corse ;

Considérant la réutilisation par le projet, en grande partie, des tracés et des équipements existants, minimisant ainsi, l'ampleur des travaux par rapport à un projet neuf ;

Considérant que les atteintes à la propriété privée sont limitées au regard de l'absence d'expropriation et de la reprise des tracés existants ;

Considérant que le maître d'ouvrage a procédé à la consultation prévue à l'article R.323-25 du Code de l'énergie par envoi dématérialisé en date du 16 octobre 2023 et a fait état des réponses apportées aux observations soulevées dans son courrier en date du 15 décembre 2023 ;

Considérant qu'il convient d'approuver le projet de détail des tracés en application de l'article L.323-11 du Code de l'énergie ;

Considérant qu'aucune observation n'a été formulée lors de l'enquête publique, que le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable le 4 janvier 2024 et que le projet présenté par EDF n'a pas été modifié ;

Considérant que l'établissement des servitudes énumérées à l'article L.323-5 du Code de l'énergie sur les parcelles pour lesquelles des conventions amiables n'ont pu être signées, est nécessaire au projet SACOI 3 ;

Sur proposition conjointe de Madame la directrice départementale des territoires de la Haute-Corse et de Monsieur le secrétaire général de la préfecture de la Corse du Sud :

ARRÊTENT

Article 1^{er} :

Le projet de détail du tracé du projet SACOI 3, tel qu'il figure dans le dossier soumis le 16 octobre 2023 pour la consultation mentionnée à l'article R.323-25 du Code de l'énergie, est approuvé.

Article 2 :

Le bénéfice des servitudes prévues à l'article L.323-5 du Code de l'énergie pour le projet SACOI 3 est accordé à EDF sur les propriétés indiquées en annexe conformément aux plans et états parcellaires soumis à l'enquête et annexés au présent arrêté.

Les communes intéressées sont :

EN HAUTE-CORSE	
- Aghione	- Pancheraccia
- Linguizzetta	- Penta di Casinca
- Lucciana	- Prunelli di Fiumorbo
- Lugo di Nazza	- Santa Maria Poggio
- Monte	- Solaro
- Olmo	- Taglio-Isolaccio
	- Tallone

EN CORSE-DU-SUD

- Bonifacio
- Conca
- Porto Vecchio

Les droits des tiers sont et demeurent réservés.

Les indemnités de servitudes seront, à défaut d'accord amiable entre EDF et les intéressés, fixées par le juge de l'expropriation, en application de l'article R.323-17 du Code de l'énergie.

Article 3 :

Le présent arrêté sera notifié à EDF.

Article 4 :

Le présent arrêté sera notifié par EDF, par lettre recommandée avec accusé réception à chaque propriétaire intéressé ainsi qu'à chaque occupant pourvu d'un titre régulier.

Au cas où un propriétaire ne pourrait être atteint, la notification est faite soit à son mandataire, soit au gardien de la propriété ou, à défaut au maire de la commune sur le territoire de laquelle elle se trouve.

EDF est autorisé à exercer les servitudes après l'accomplissement de ces formalités.

Le propriétaire d'un terrain grevé de servitudes doit, avant d'entreprendre tous travaux de démolition, réparation, surélévation, toute clôture ou tout bâtiment mentionnés à l'article L. 323-6 du Code de l'énergie, en prévenir par lettre recommandée, au moins un mois avant le début des travaux, EDF.

Article 5 :

Conformément aux dispositions de l'article R.323-14 du Code de l'énergie, le présent arrêté sera affiché dans les mairies des communes visées à l'article 2 pendant une durée minimale d'un mois. L'accomplissement de cette formalité sera justifié par un certificat d'affichage établi par le maire des communes concernées.

Le présent arrêté sera, en outre, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Corse. Une copie sera adressée au directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse, aux directeurs départementaux des territoires de la Haute-Corse et de la Corse du Sud.

Le présent arrêté sera également mis en ligne sur les sites internet suivants :

- site internet des services de l'État de la Haute-Corse : www.haute-corse.gouv.fr
- site internet des services de l'État de la Corse du Sud : www.corse-du-sud.gouv.fr

Article 6 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Bastia (Villa Montépiano 20407 Bastia), notamment via l'application « Télérecours citoyens » (www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter l'accomplissement des mesures de publicité pour les tiers et de sa notification pour le bénéficiaire.

Article 7 :

Le secrétaire général de la préfecture de la Corse du Sud, la directrice départementale des territoires de la Haute-Corse, les maires des communes désignées à l'article 2, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, le directeur d'EDF sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Ajaccio, le 8 FEV. 2024

Le Préfet de Corse
Préfet de la Corse du Sud



Amaury de SAINT-QUENTIN

Fait à Bastia, le 12 FEV. 2024

Le Préfet de la Haute-Corse

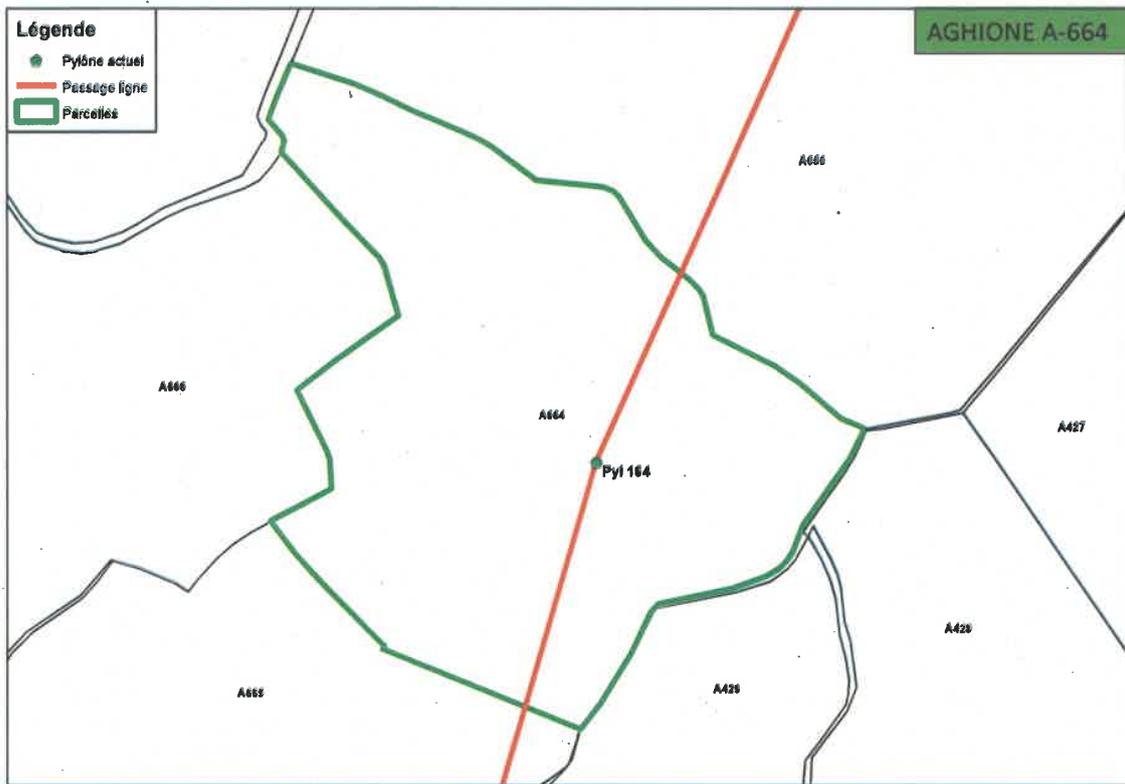


Michel PROSIC

Annexes :

1- États parcellaires

AGHIONE

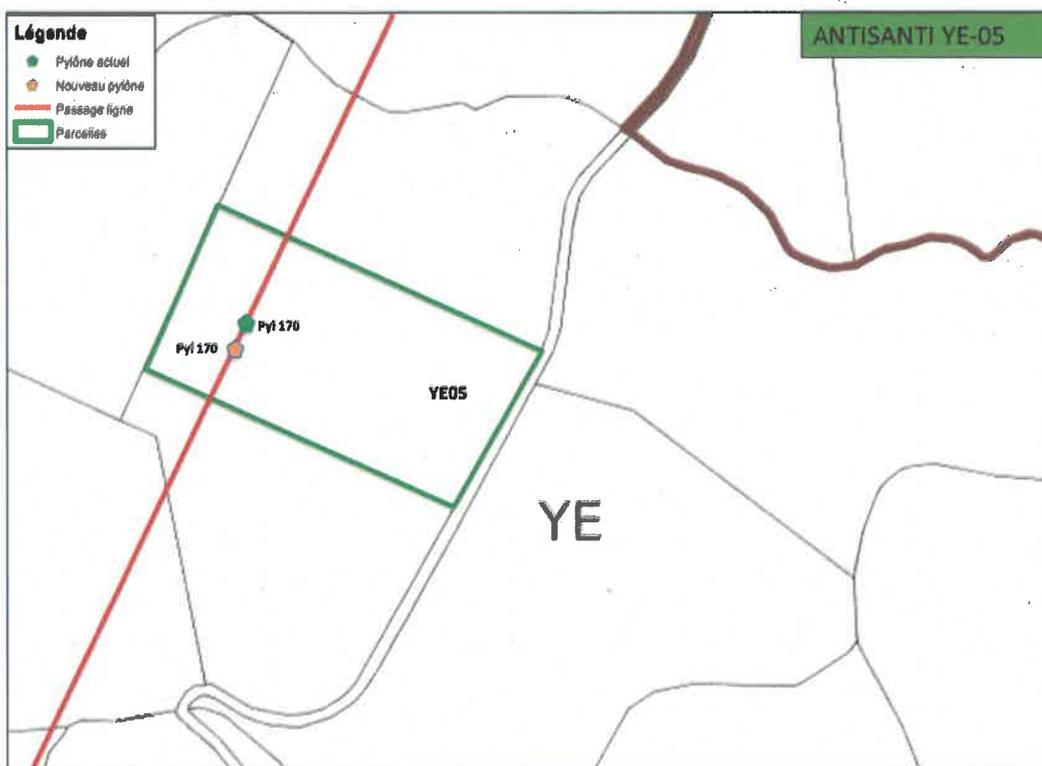


EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : HAUTE CORSE (2B)
Commune : AGHIONE

N° D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS	
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE					
1	A-664	Colonna	Maquis	CRISTOFARI Emile Tra de la Grasse 06130 GRASSE	Etats hypothécaires vierges	5				SUPPORT N°164 6,9 m x 6,9 m = 47,61 m2		149		Succession non régularisée

ANTISANTI

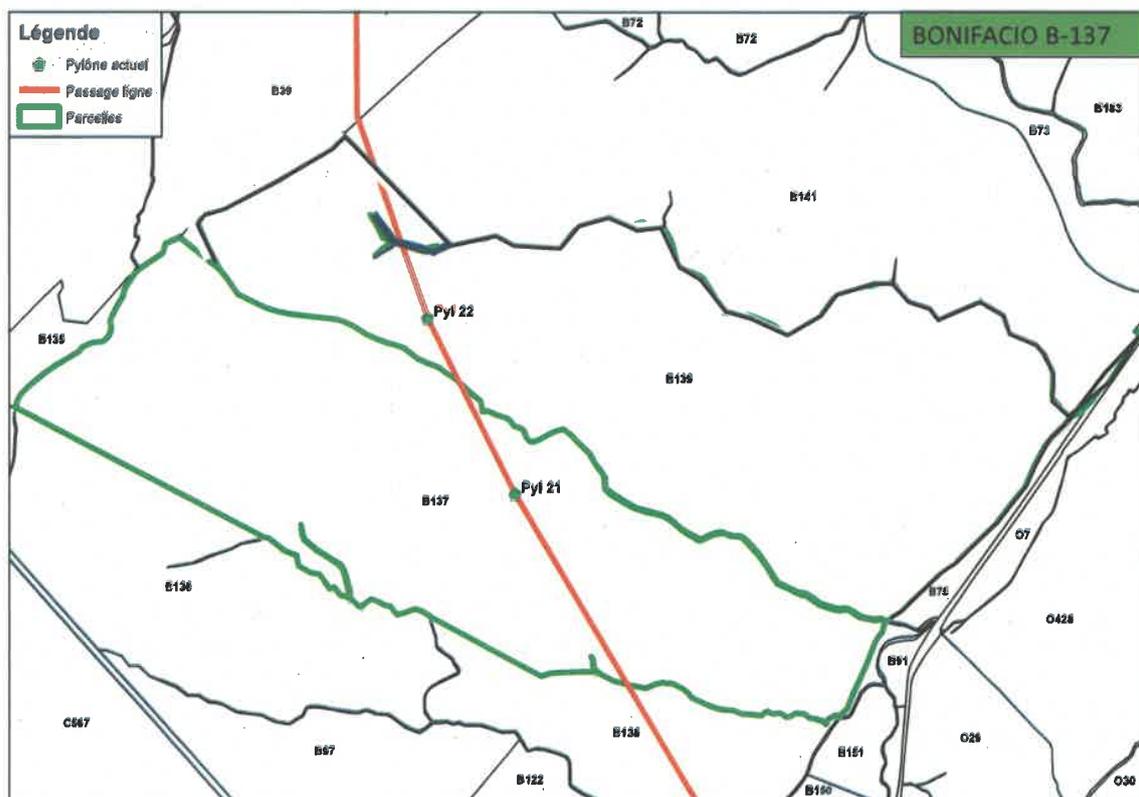


EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : HAUTE CORSE (2B)
Commune : ANTISANTI

N° D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE				
1	YE-05			Ghislaine de WARREN née le 17 juin 1936 26 avenue de Tourville 75007 PARIS	<p>Marie de SURY d'ASPREMONT épouse JAGER née le 1er février 1961 18 rue Moreau 75012 PARIS</p> <p>Pierre de SURY d'ASPREMONT né le 11 juillet 1963 375 chemin du Château 39210 FRONTENAY</p> <p>Claire de SURY d'ASPREMONT épouse KHOUGAZIAN née le 26 février 1968 57 rue de la Roquette 75011 PARIS</p> <p>Michel de SURY d'ASPREMONT né le 23 mars 1972 23 rue Saint Ferdinand 75017 PARIS</p>	5				SUPPORT N°170 5,90 m X 5,90 m = 34,81 m2	125		Pas de réponse

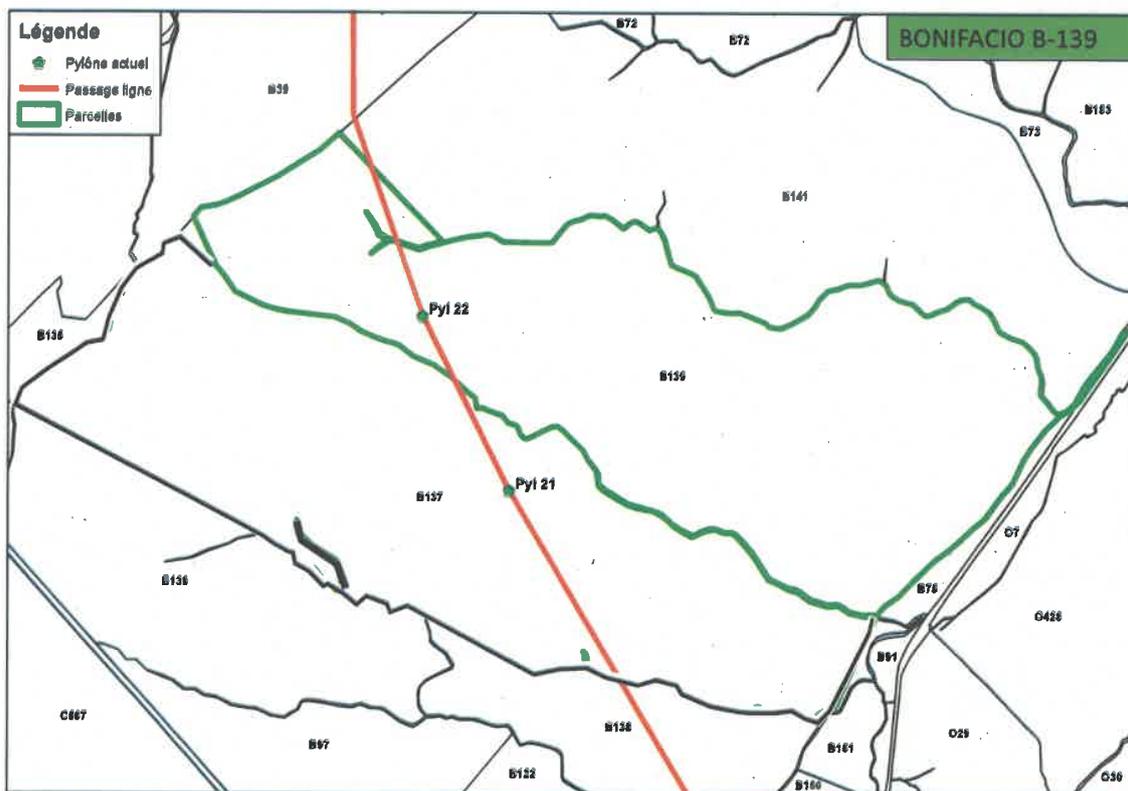
BONIFACIO



EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : CORSE DU SUD (2A)
Commune : BONIFACIO

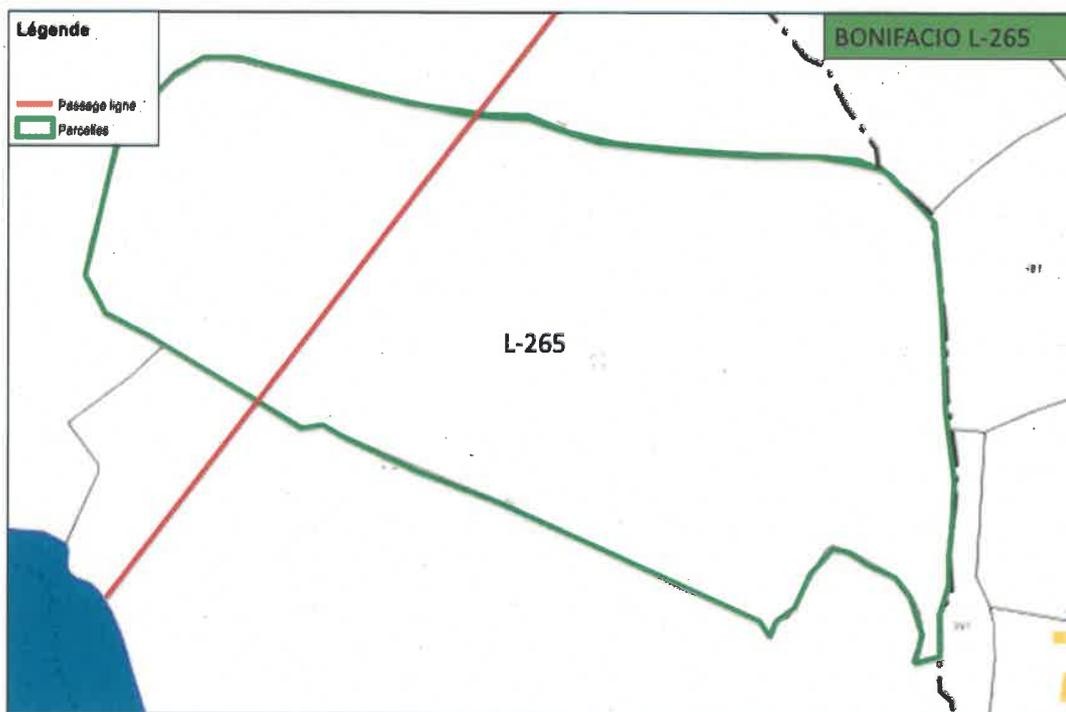
N° D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE				
1	B-137	Canal di Ioro	Lande	TRANI Jean né le 23/5/1953 5 rue Neuve 20200 BASTIA TRANI Nicolas né le 19/1/1913 16B bd Général Giraud 20200 BASTIA	TRANI Jean-Paul décédé	SURPLOMB				SUPPORT N°21 9,20 m x 9,80 m = 90,16 m2	654		Succession. Non régularisée



EDF
Ligne à 200 KV SÁCOI

Département : CORSE DU SUD (2A)
Commune : BONIFACIO

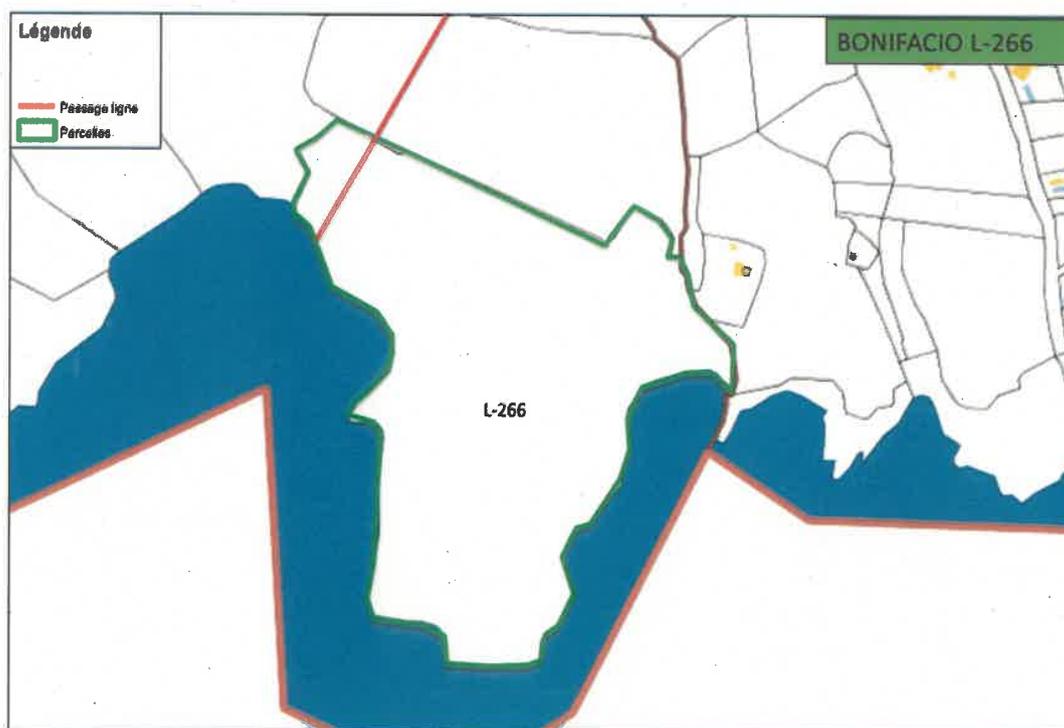
N° D'ORDRE	NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE			SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	DE SURPLOMB EN METRES	DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN				
2 B-139	Scamusciato	Lande		TRANI Marie née le 21/10/28 33 rue Copernic 75016 PARIS	TRANI Marie décédée	SURPLOMB			SUPPORT N°22 5,90 m x 5,90 m = 34,81 m2	437		Succession. Non régularisée



EDF
Ligne à 200 KV SACOI

Département : CORSE DU SUD (2A)
Commune : BONIFACIO

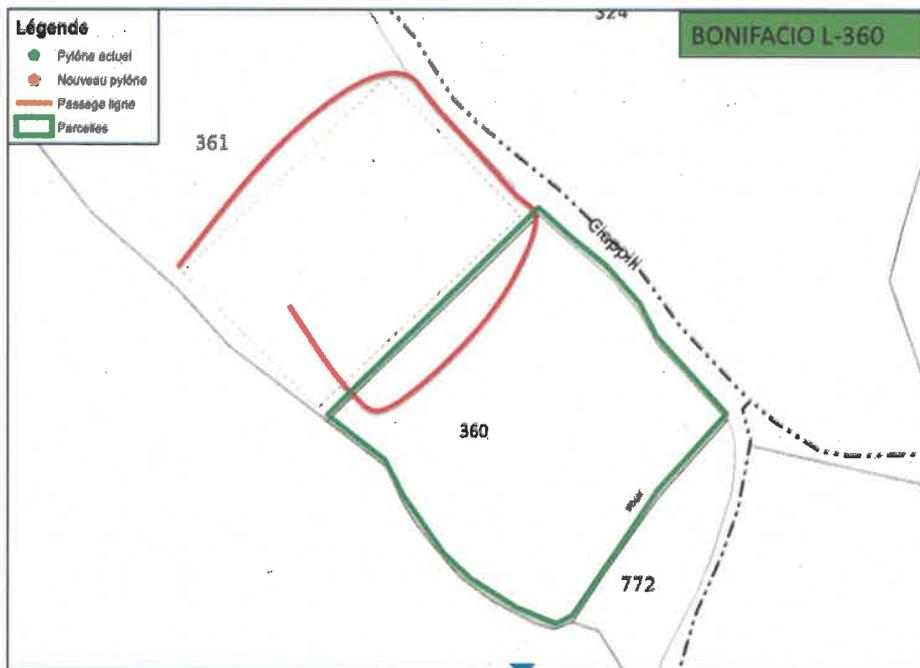
N° D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE				
3	L-265			ADANI Ange né le 5/9/1939 Res Bel Horizonte Bat A Chemin de Pietralba 20090 AJACCIO ADANI Frédéric né le 11/4/74 Silvani 20167 SARROLA-CARCOPINO ADANI Jean né le 21/9/1950 74 Centrepark Drive Ottawa ONTARIO K1B 3E1 CANADA ADANI Joseph né le 31/1/1942 la Chesnaie Perdi Marianu 20167 AFA ADANI Julie née le 6/8/1943 Accelasca 20166 PIETROSELLA ADANI Marie née le 24/8/1953 3 allée des Merles 3 Accelasca 20166 PIETROSELLA	ADANI Joseph décédé				SOUTERRAIN			96	Succession. Non régularisée



EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : CORSE DU SUD (2A)
Commune : BONIFACIO

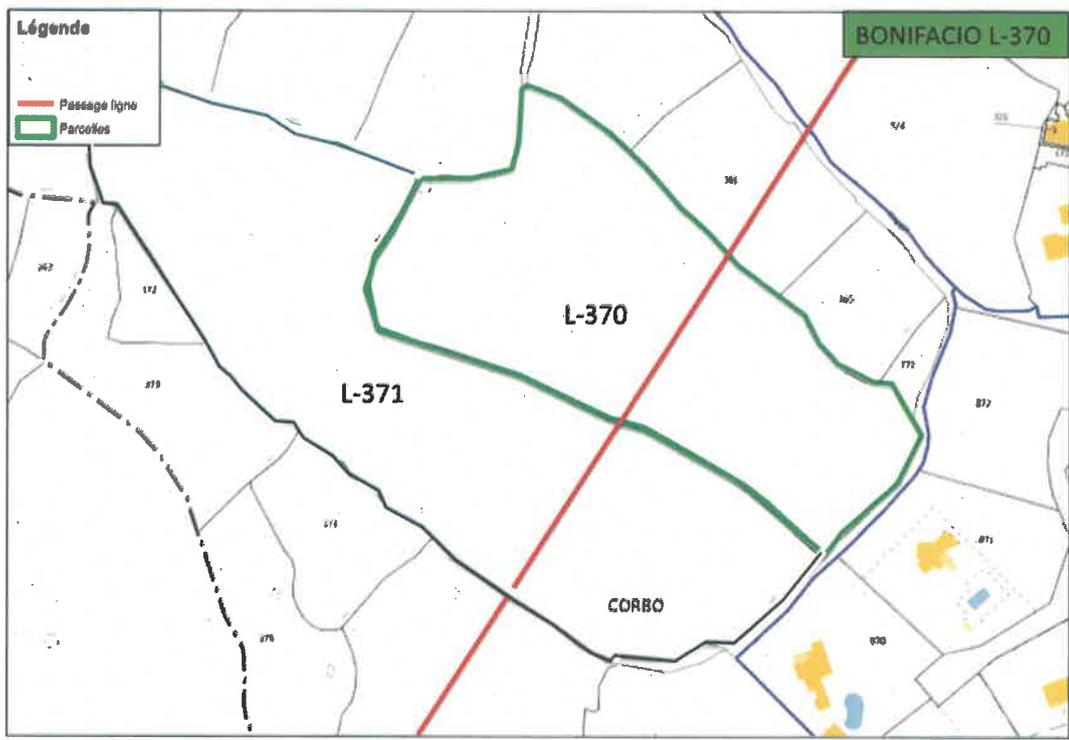
N° D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE				
4	L-266			PIETRI Antoine par Serra Jeanne Bocca di Vallee 20169 BONIFACIO	Etats hypothécaires vierges			SOUTERRAIN				86	Propriétaire inconnu



EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : CORSE DU SUD (2A)
Commune : BONIFACIO

N° D'ORDRE	NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	DE SURPLOMB EN METRES	DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE				
8	L-360			SA DOMAINE DE SPERONE RCS Ajaccio 338 418 296 Spérone - 20169 BONIFACIO	SA DOMAINE DE SPERONE RCS Ajaccio 338 418 296 Spérone - 20169 BONIFACIO			SOUTERRAIN				45	Pas de réponse suite à proposition de convention amiable



EDF
Ligne à 200 KV SACOI

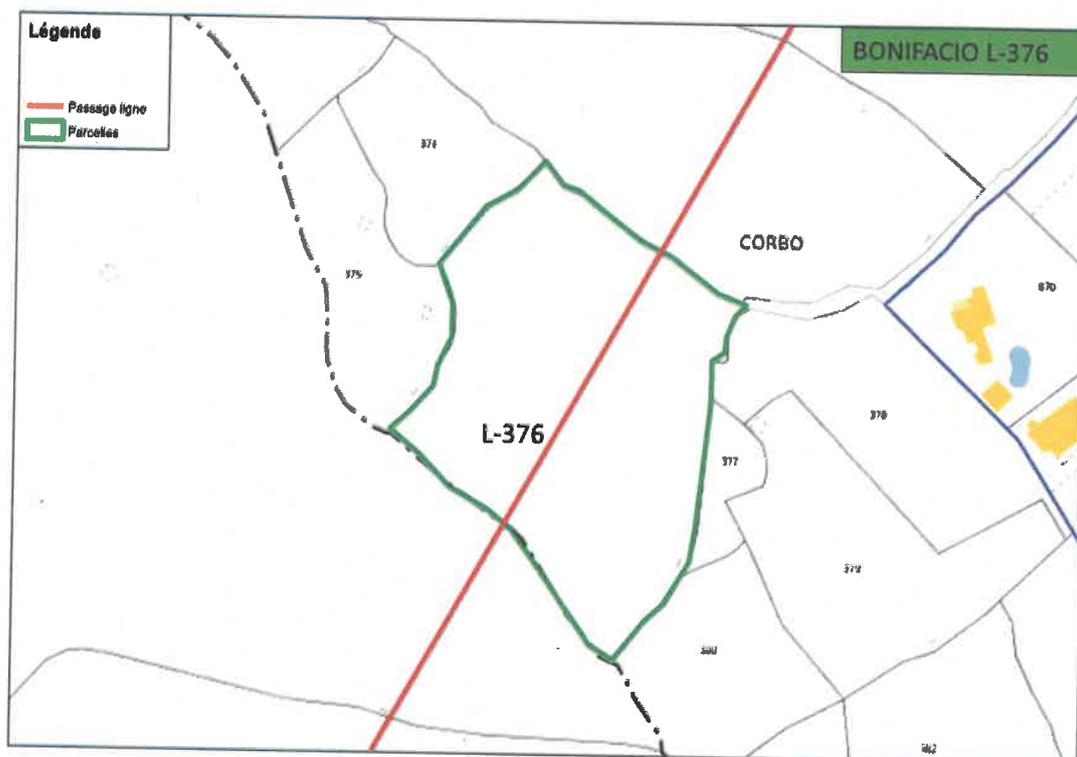
Département : CORSE DU SUD (2A)
Commune : BONIFACIO

N° D'ORDRE	NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE			IMPLANTATION ET SURFACE	SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	DE SURPLOMB EN METRES	DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN					
5	L-370			RAI Fabienne née le 16/9/1956 925 che des Barres 13390 AURIOL									
				RAI Henriette née le 26/9/1941 49 quai Jérôme Comparetti 20169 BONIFACIO									
				RAI Jean né le 1/2/1923 par BARTOLINI Elizabeth Dieyes 15 rue Auguste Rodin 04000 DIGNE LES BAINS	RAI Sylvestre décédé RAI Jean décédé RAI Fabienne RAI Marie-Rose			SOUTERRAIN					Incertitude sur successions, parcelle oubliée dans la succession
				RAI Joseph né le 5/5/1943 bat F Appart 9 16 rue de Garin 31500 TOULOUSE									
				RAI Marie-Rose née le 6/10/1929 Castaldaccia 20170 LEVIE									
				RAI Marie née le 5/10/1948 Bat D res les jardins du Finosello 20090 AJACCIO									

EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : CORSE DU SUD (2A)
Commune : BONIFACIO

N° D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE				
6	L-371			RAI Fabienne née le 16/9/1956 925 che des Barres 13390 AURIOL RAI Henriette née le 26/9/1941 49 quai Jérôme Comparetti 20169 BONIFACIO. RAI Jean né le 1/2/1923 par BARTOLINI Elizabeth Dièyes 15 rue Auguste Rodin 04000 DIGNE LES BAINS RAI Joseph né le 5/5/1943 bat F Appart 9 16 rue de Garin 31500 TOULOUSE . RAI Marie-Rose née le 6/10/1929 Castaldaccia 20170 LEVIE RAI Marie née le 5/10/1948 Bat D res les jardins du Finosello 20090 AJACCIO	RAI Sylvestre décédé RAI Jean décédé RAI Fabienne RAI Marie-Rose				SOUTERRAIN			75	Incertitude sur successions, parcelle oubliée dans la succession

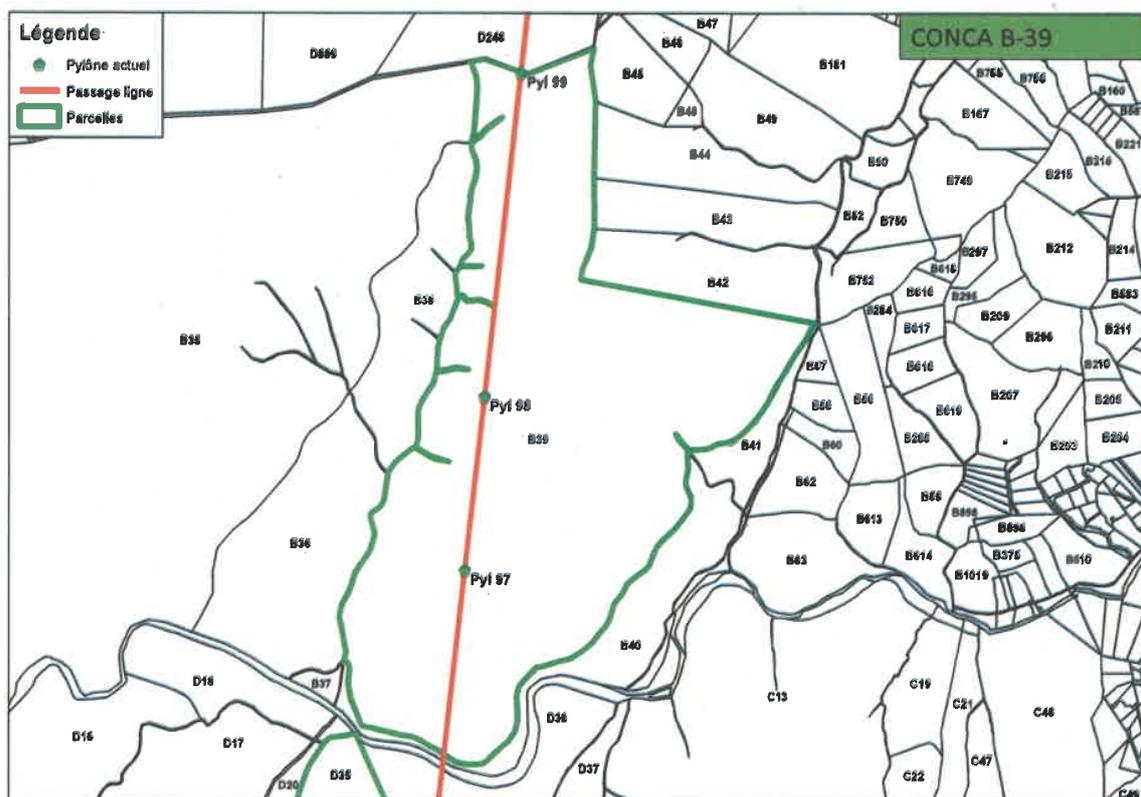


EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : CORSE DU SUD (2A)
Commune : BONIFACIO

N° D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE				
7	L-376			RAI Fabienne née le 16/9/1956 925 che des Barres 13390 AURIOL RAI Henriette née le 26/9/1941 49 quai Jérôme Comparetti 20169 BONIFACIO RAI Jean né le 1/2/1923 par BARTOLINI Elizabeth Dièyes 15 rue Auguste Rodin 04000 DIGNE LES BAINS RAI Joseph né le 5/5/1943 bat F Appart 9 16 rue de Garin 31500 TOULOUSE RAI Marie-Rose née le 6/10/1929 Castaldaccia 20170 LEVIE RAI Marie née le 5/10/1948 Bat D res les jardins du Finosello 20090 AJACCIO	RAI Sylvestre décédé RAI Jean décédé RAI Fabienne RAI Marie-Rose			SOUTERRAIN			90	Incertitude sur successions, parcelle oubliée dans la succession	

CONCA



EDF
Ligne à 200 KV SACOI

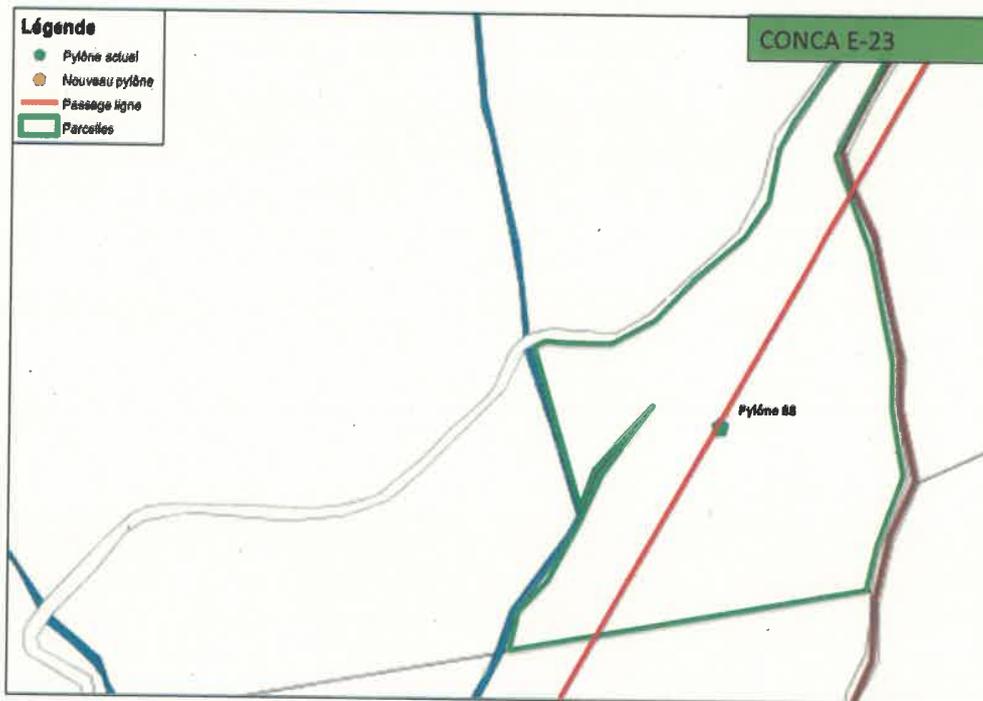
Département : CORSE DU SUD (2A)
Commune : CONCA

N° D'ORDRE	NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	DE SURPLOMB EN METRES	DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE				
3	B-39	Pozzati	Bois	DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD Hôtel du département 1 Cours Napoléon 20000 AJACCIO	Parcelle inconnue	SURPLOMB				SUPPORT N°97 6 m x 6 m = 36 m2 SUPPORT N°98 5,90 m x 5,90 m = 34,81 m2 SUPPORT N°99 10 m x 10 m = 100 m2	2031		Parcelle Inconnue

EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : CORSE DU SUD (2A)
Commune : CONCA

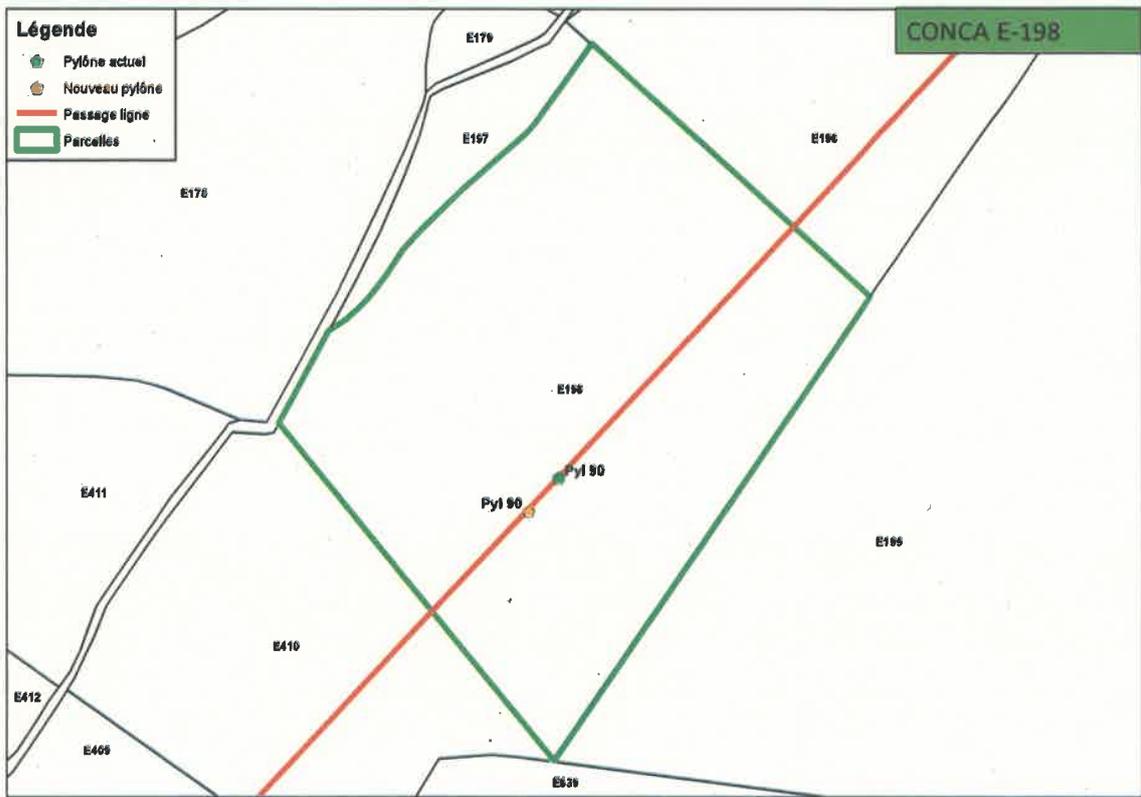
N° D'ORDRE	NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	DE SURPLOMB EN METRES	DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE				
2	D-35	Sardo	Maquis	Propriétaires du BND	Bien Non délimité Etat hypothécaire vierge	SURPLOMB			SUPPORT N°96 7,3 m x 7,3 m = 53,29 m2		448		Bien Non délimité Etat hypothécaire vierge



EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : CORSE DU SUD (2A)
Commune : CONCA

N° D'ORDRE	NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE			SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	DE SURPLOMB EN METRES	DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN				
4	E-23			COLLECTIVITÉ DE CORSE SIREN 200 076 958 22 Cours Grandval 20000 AJACCIO	COLLECTIVITÉ DE CORSE SIREN 200 076 958 22 Cours Grandval 20000 AJACCIO	SURPLOMB			SUPPORT N°88 6,50 m x 7 m = 45,5 m2	262		Pas de réponse suite à proposition de convention amiable



EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : CORSE DU SUD (2A)
Commune : CONCA

N° D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE				
1	E-198	Porcilella	Maquis	Propriétaires du BND	Bien Non délimité Etat hypothécaire vierge	SURPLOMB				SUPPORT N°90 6,8 m x 6,8 m = 46,24 m2	134		Bien Non délimité Etat hypothécaire vierge

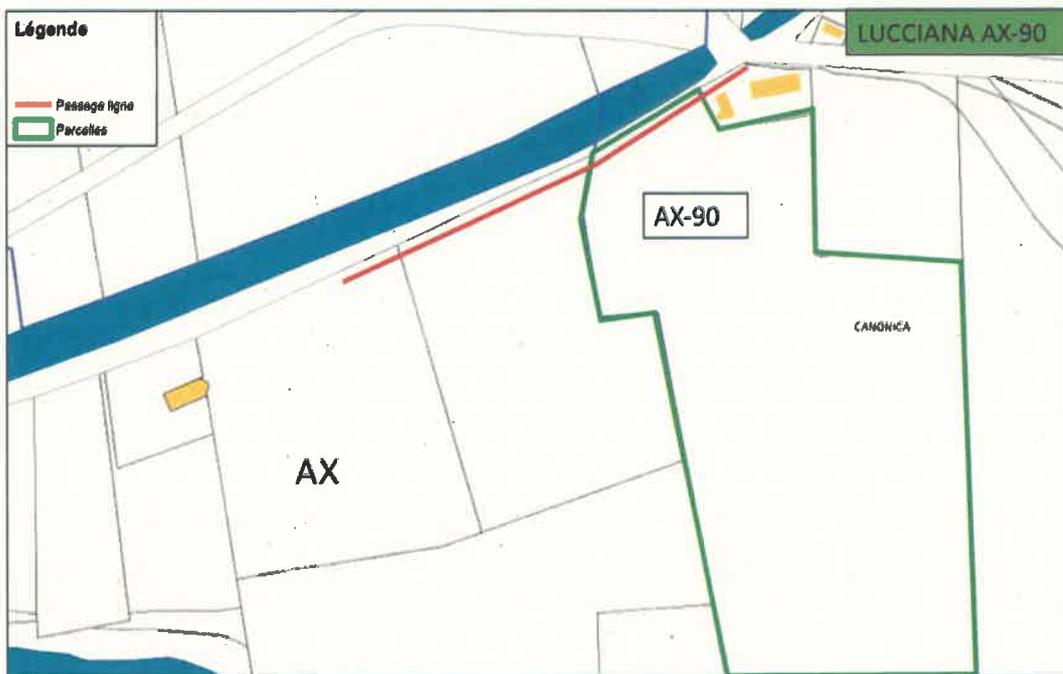
LINGUIZZETTA

EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : HAUTE CORSE (2B)
Commune : LINGUIZZETTA

N° D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE				
1	G-426	Colonna	Maquis	LANFRANCHI Charles 6 Cours du Général Leclerc 20000 AJACCIO	Etats hypothécaires vierges	SURPLOMB				SUPPORT N°200 6,4 m x 6,4 m = 40,96 m2	198		

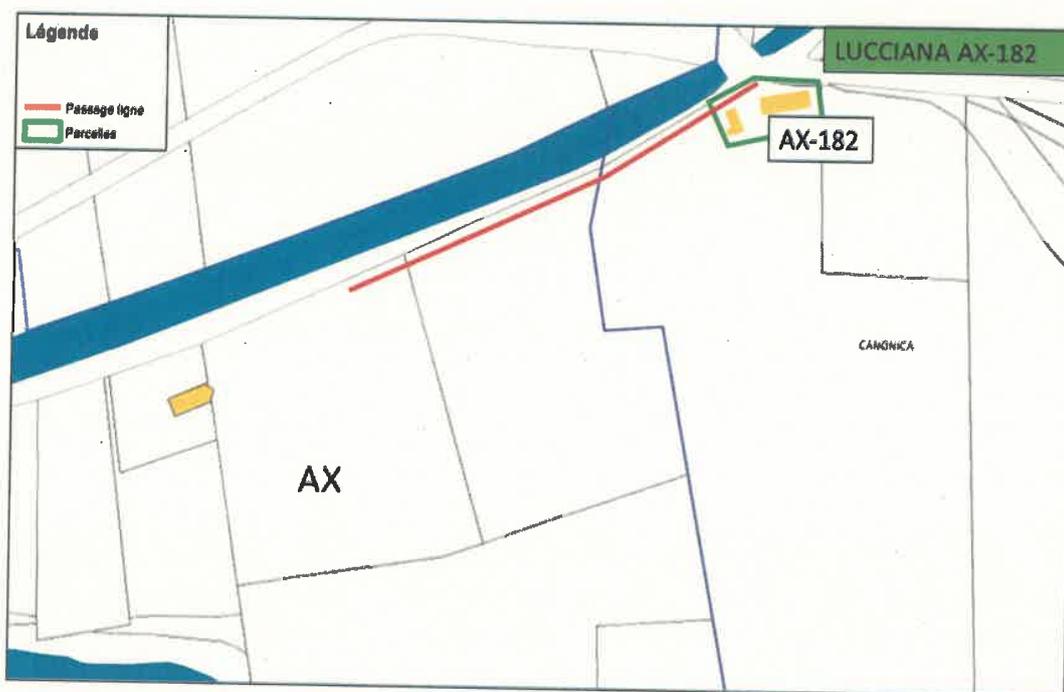
LUCCIANA



EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : HAUTE CORSE (2B)
Commune : LUCCIANA

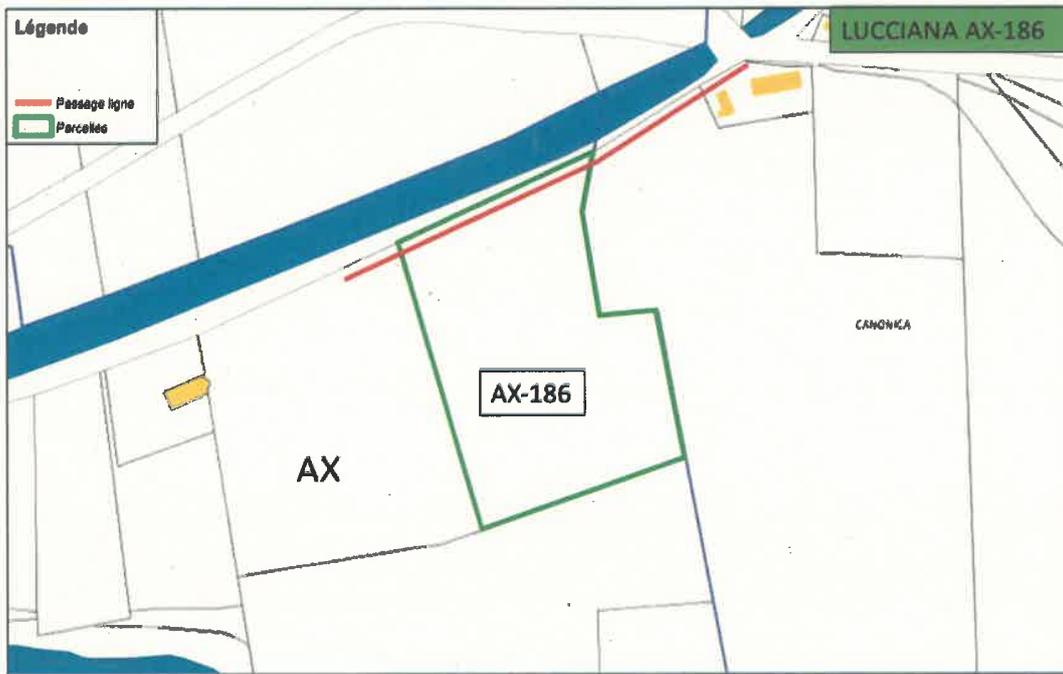
N° D'ORDRE	NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	DE SURPLOMB EN METRES	DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE				
6	AX-90			POLI Marie Casa Frabescu 20231 VENACO	POLI Marie Casa Frabescu 20231 VENACO			SOUTERRAIN				65	Pas de réponse suite à proposition de convention amiable



EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : HAUTE CORSE (2B)
Commune : LUCCIANA

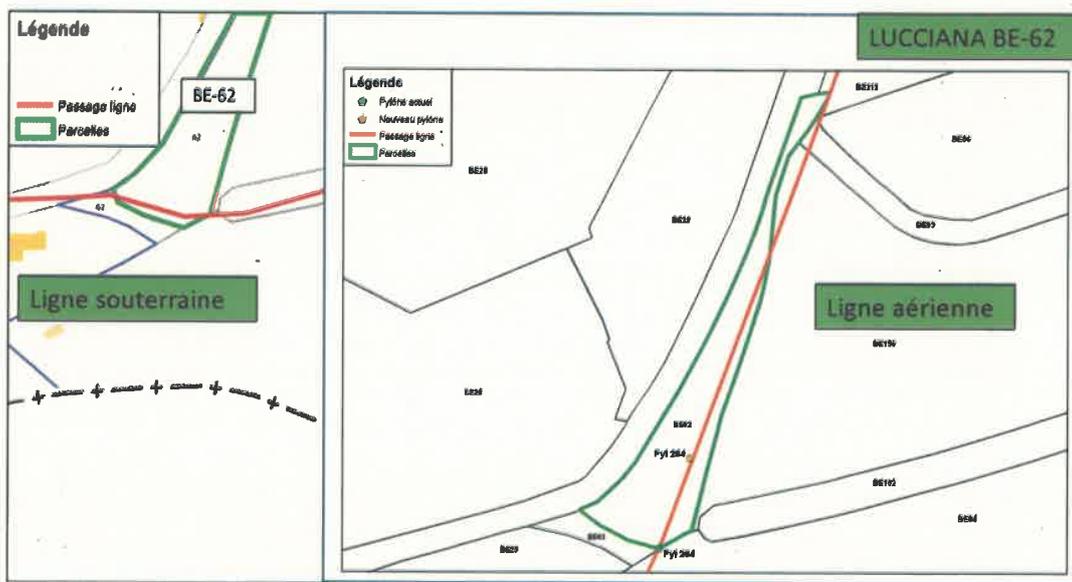
N° D'ORDRE	NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE			SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	DE SURPLOMB EN METRES	DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN				
5	AX-182			POLI Marie Casa Frabrescu 20231 VENACO	POLI Marie Casa Frabrescu 20231 VENACO			SOUTERRAIN			30	Pas de réponse suite à proposition de convention amiable



EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : HAUTE CORSE (2B)
Commune : LUCCIANA

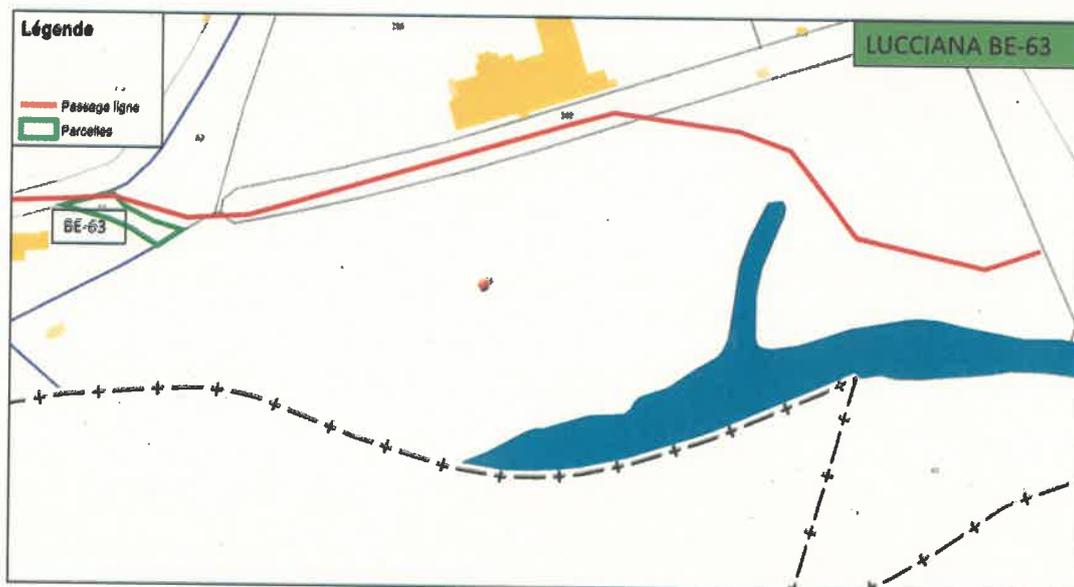
N° D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE				
4	AX-186			POLI Marie Casa Frabsescu 20231 VENACO	POLI Marie Casa Frabsescu 20231 VENACO			SOUTERRAIN			105	Pas de réponse suite à proposition de convention amiable	



EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : HAUTE CORSE (2B)
Commune : LUCCIANA

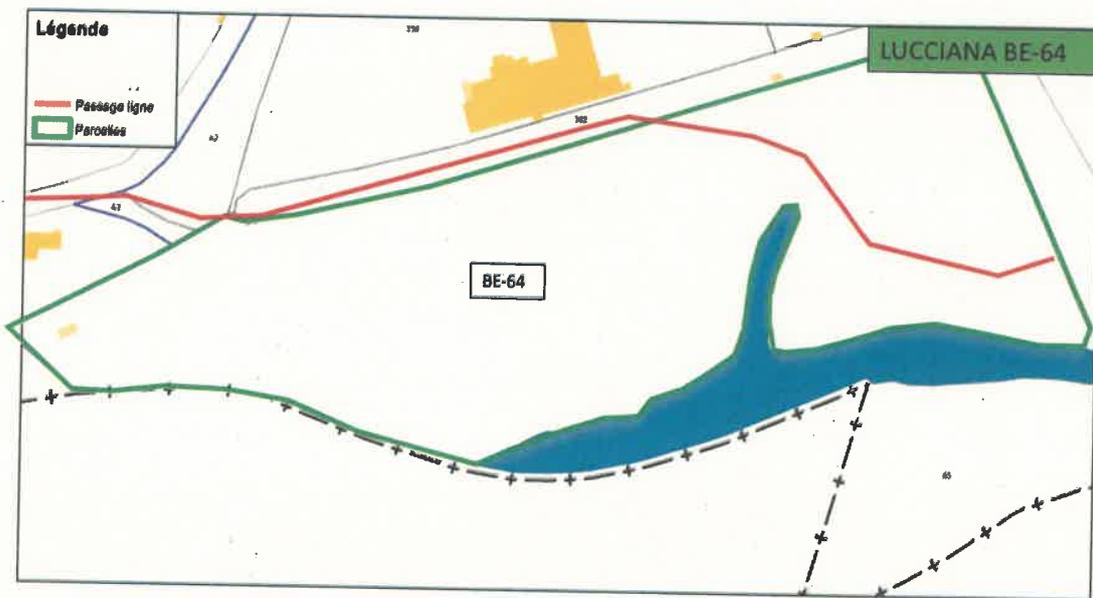
N° D'ORDRE	NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	DE SURPLOMB EN METRES	DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE				
1	BE-62			CODET Louise née le 15/02/1890 48 rue Cortambert 75016 PARIS	GAVANI Louise décédée HAUVESPRE Catherine décédée DELEAGE Jacqueline décédée	SURPLOMB		SOUTERRAIN	SUPPORT N°264 6,4 m x 6,4 m = 40,96 m2		132	48	Successions non régularisées



EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : HAUTE CORSE (2B)
Commune : LUCCIANA

N° D'ORDRE	NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	DE SURPLOMB EN METRES	DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE				
2	BE-63			CODET Louise née le 15/02/1890 48 rue Cortambert 75016 PARIS	GAVANI Louise décédée HAUVESPRE Catherine décédée DELEAGE Jacqueline décédée			SOUTERRAIN			16	Successions non régularisées	

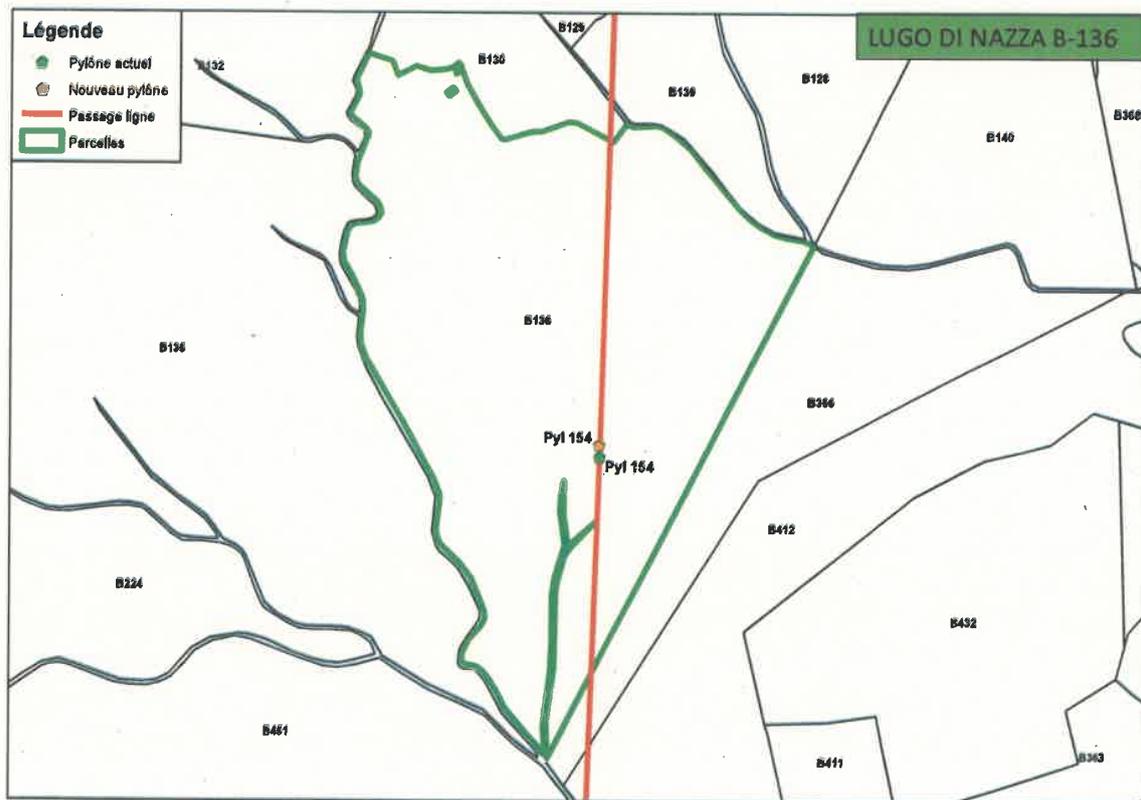


EDF
Ligne à 200 kV SAÇOI

Département : HAUTE CORSE (2B)
Commune : LUCCIANA

N° D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE				
3	BE-64			CODET Louise née le 15/02/1890 48 rue Cortambert 75016 PARIS GAVINI Jacques 234 bd Raspail 75014 PARIS	GAVANI Louise décédée HAUVESPRE Catherine décédée DELEAGE Jacqueline décédée			SOUTERRAIN			205	Successions non régularisées	

LUGO DI NAZZA

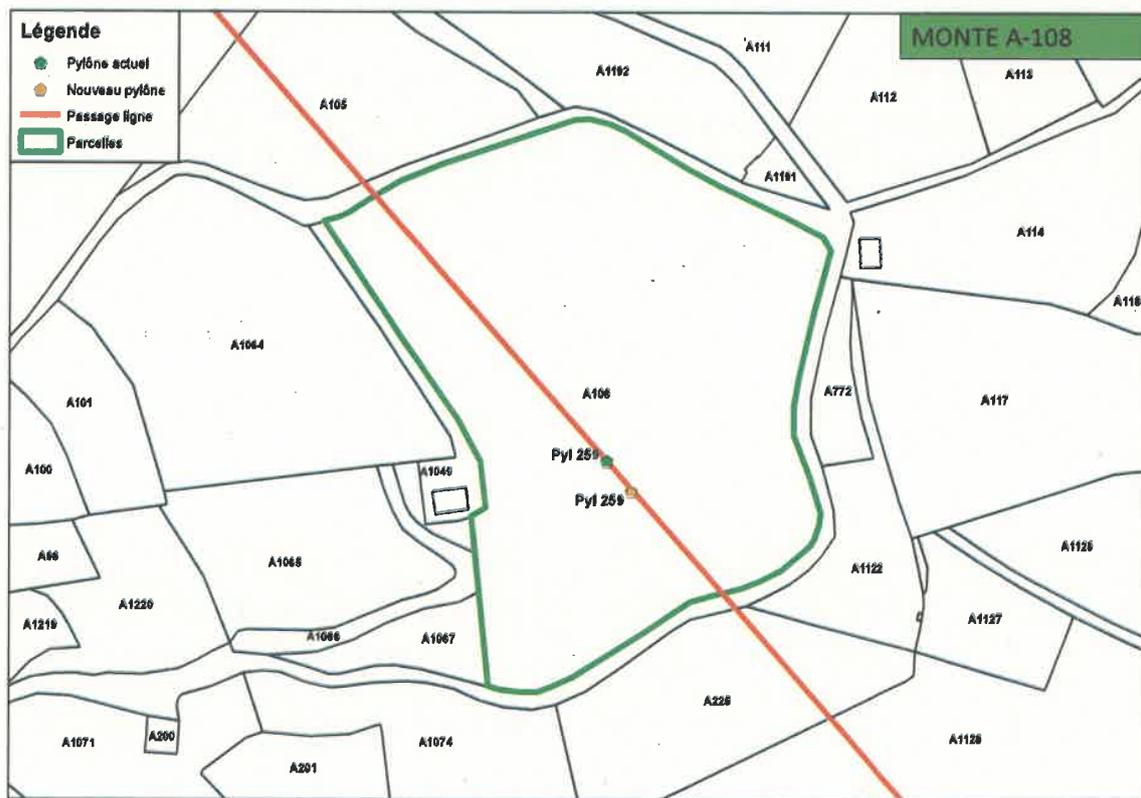


EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : HAUTE CORSE (2B)
Commune : LUGO DI NAZZA

N° D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRÉNOMS ET ADRESSE DES PROPRIÉTAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE				
1	B-136	Caratello	Maquis	Propriétaires du BND	Indivision FINIDORI Indivision PISANESCHI Indivision MARTINETTI Indivision POLI	SURPLOMB				SUPPORT N°154 6,4 m x 6,4 m = 40,96 m2	542		BND - Propriétaires incomplets

MONTE

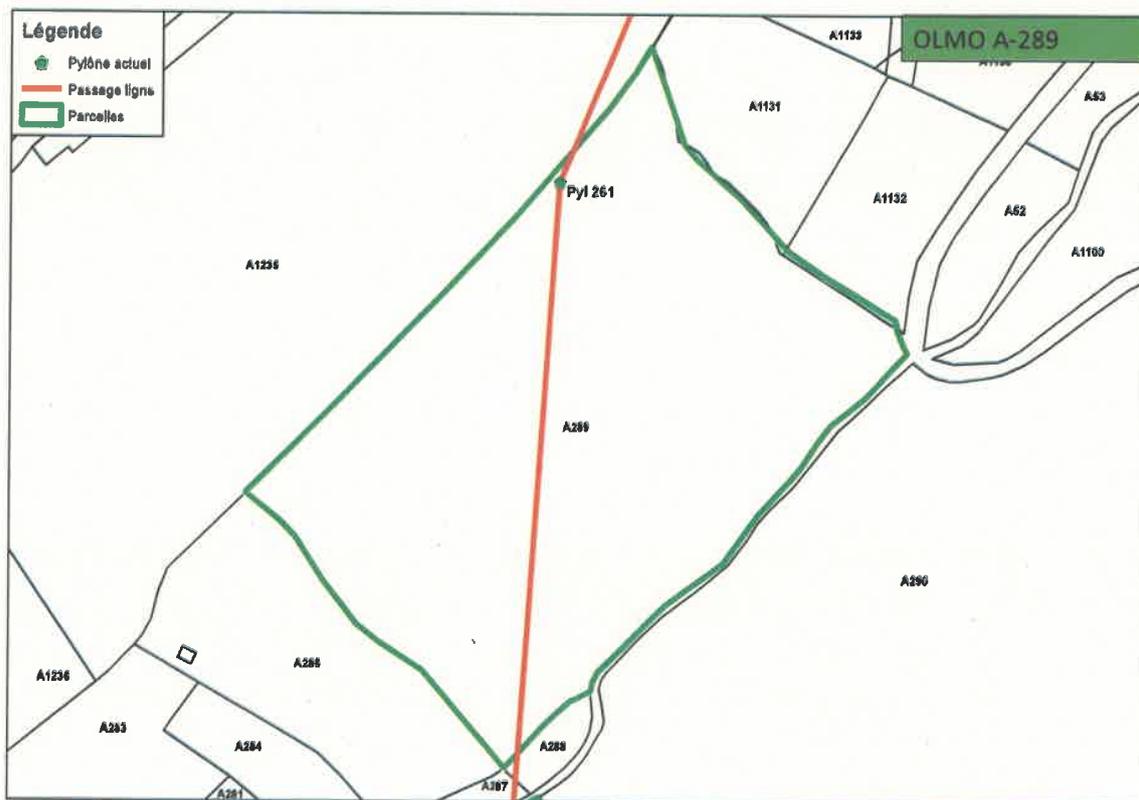


EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : CORSE DU SUD (2A)
Commune : MONTE

N° D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS	
				INSCRITS À LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE					
1	A-108		Maquis	VALLICIONI Jean 18 route de Ville 20200 BASTIA	Etats hypothécaires vierges	SURPLOMB				SUPPORT N°259 5,9 m x 5,9 m = 34,81 m2		134		Propriétaire inconnu

OLMO



EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : HAUTE CORSE (2B)
Commune : OLMO

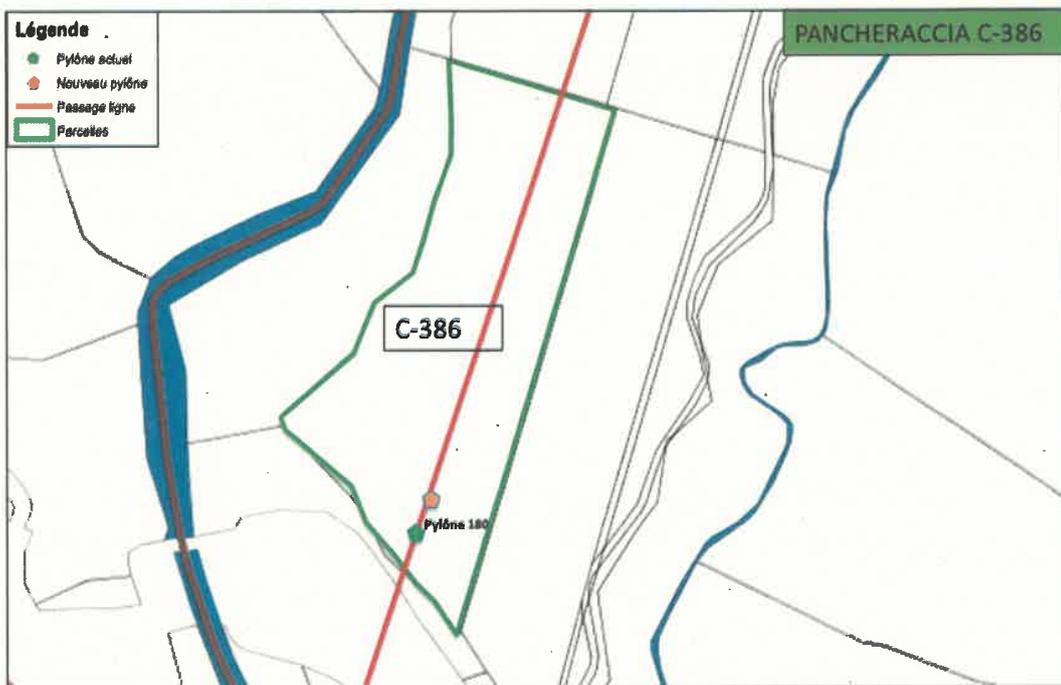
N° D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE				
1	A-289	Fortini	Lande	<p>PANCRAZI Paul Villa Casaluna ldt Suerta 20200 BASTIA</p> <p>MARIE Marie EHPAD La Sainte Famille 18 Bd Hyacinthe de Montera 20200 BASTIA</p> <p>DUMOND Pauline entrée A Résid St Victor L'Annonciade 20200 BASTIA</p> <p>PANCRAZI Marie C/° M et Mme CARDOSI Résid Plein Soleil Montesoro 20600 BASTIA</p> <p>CARDOSI Madeleine bat A Etge 7 Résid Plein Soleil Montesoro 20600 BASTIA</p> <p>PANCRAZI Franceline 30 rue César Campinchi 20200 BASTIA</p>	10 indivisaires nés entre 1912 et 1925, successions non régularisées	SURPLOMB				SUPPORT N°260 7,9 m x 7,10 m = 56,09 m²	206		Successions non régularisées

EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : HAUTE CORSE (2B)
Commune : OLMO

N° D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE				
1	A-291	Fortini	Lande	<p>PANCRAZI Paul Villa Casaluna Ldt Suerta 20200 BASTIA</p> <p>MARIE Marie EHPAD La Sainte Famille 18 Bd Hyacinthe de Montera 20200 BASTIA</p> <p>DUMOND Pauline entrée A Résid St Victor L'Annonciade 20200 BASTIA</p> <p>PANCRAZI Marie C/ M et Mme CARDOSI Résid Plein Soleil Montesoro 20600 BASTIA</p> <p>CARDOSI Madeleine bat A Etge 7 Résid Plein Soleil Montesoro 20600 BASTIA</p> <p>PANCRAZI Franceline 30 rue César Campinchi 20200 BASTIA</p>	10 indivisaires nés entre 1912 et 1925, successions non régularisées	SURPLOMB				SUPPORT N°261 7,9 m x 7,10 m = 56,09 m2	155		Successions non régularisées

PANCHERACCIA

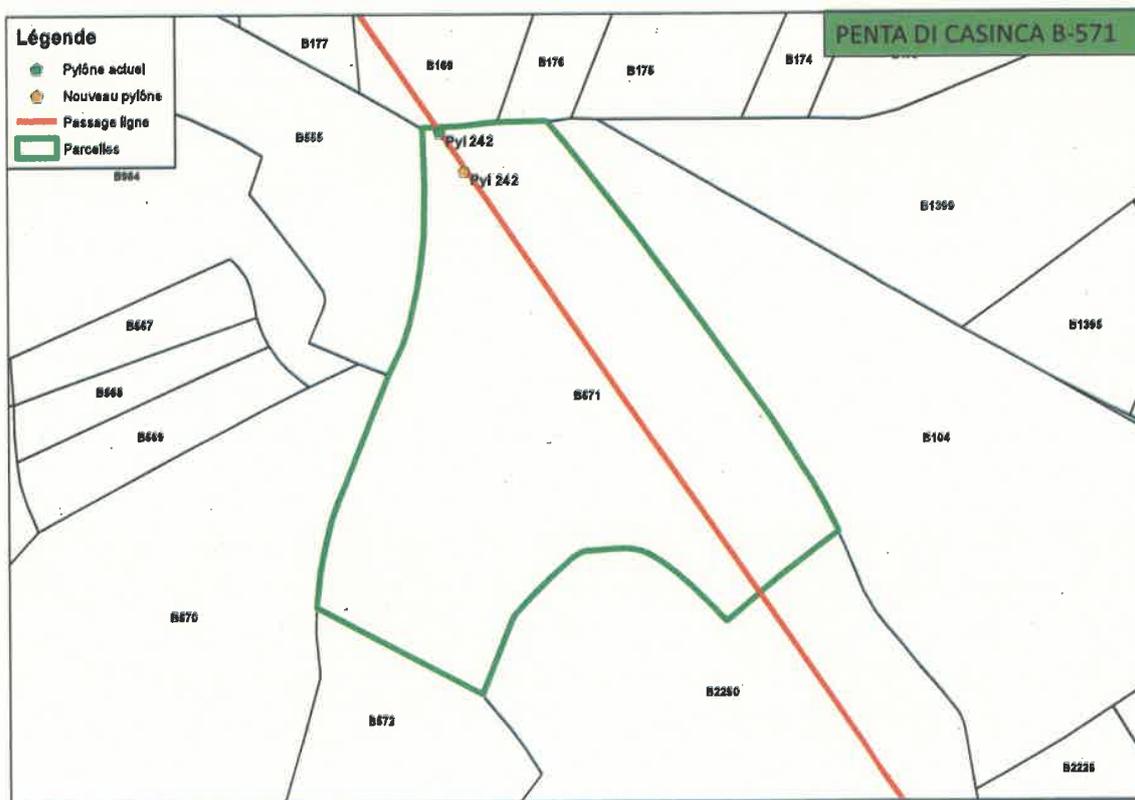


EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : HAUTE CORSE (2B)
Commune : PANCHERACCIA

N° D'ORDRE	NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE				
1	C-386	Poreto	Friche	BARAZZOLI Bastien né le 22 juillet 1982 à Corte (2B) Peri Tondi 20236 OMESSA	BARAZZOLI Bastien né le 22 juillet 1982 à Corte (2B) Peri Tondi 20236 OMESSA	SURPLOMB				SUPPORT N°180 6,80 m x 6,80 m = 46,24 m2	305		Refus d'une convention de servitude amiable

PENTA DI CASINCA



EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : HAUTE CORSE (2B)
Commune : PENTA DI CASINCA

N° D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE				
1	B-571		Maquis	SICURANI Briante 193 route Nationale 62140 BOUIN-PLUMOISON	Etats hypothécaires vierges	SURPLOMB				SUPPORT N°242 5,9 m x 5,9 m = 34,81 m2	144		Propriétaire Inconnu

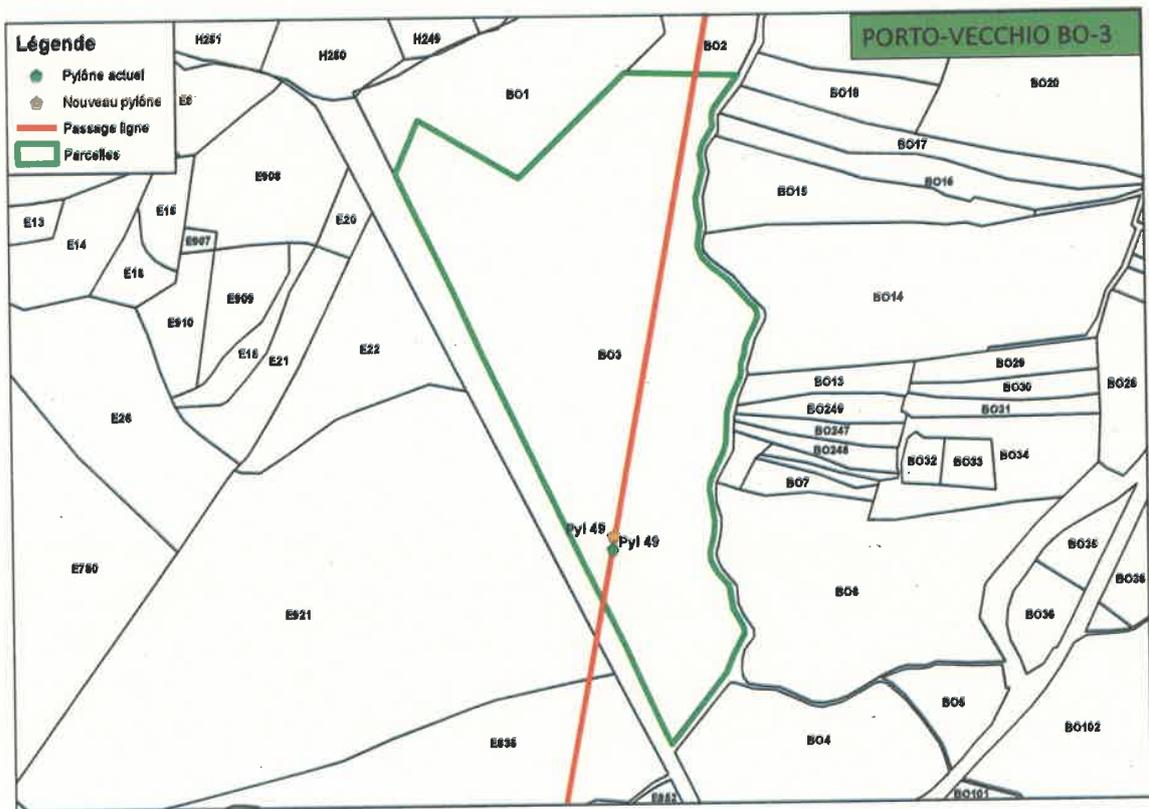
PORTO VECCHIO



EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : CORSE DU SUD (2A)
Commune : PORTO VECCHIO

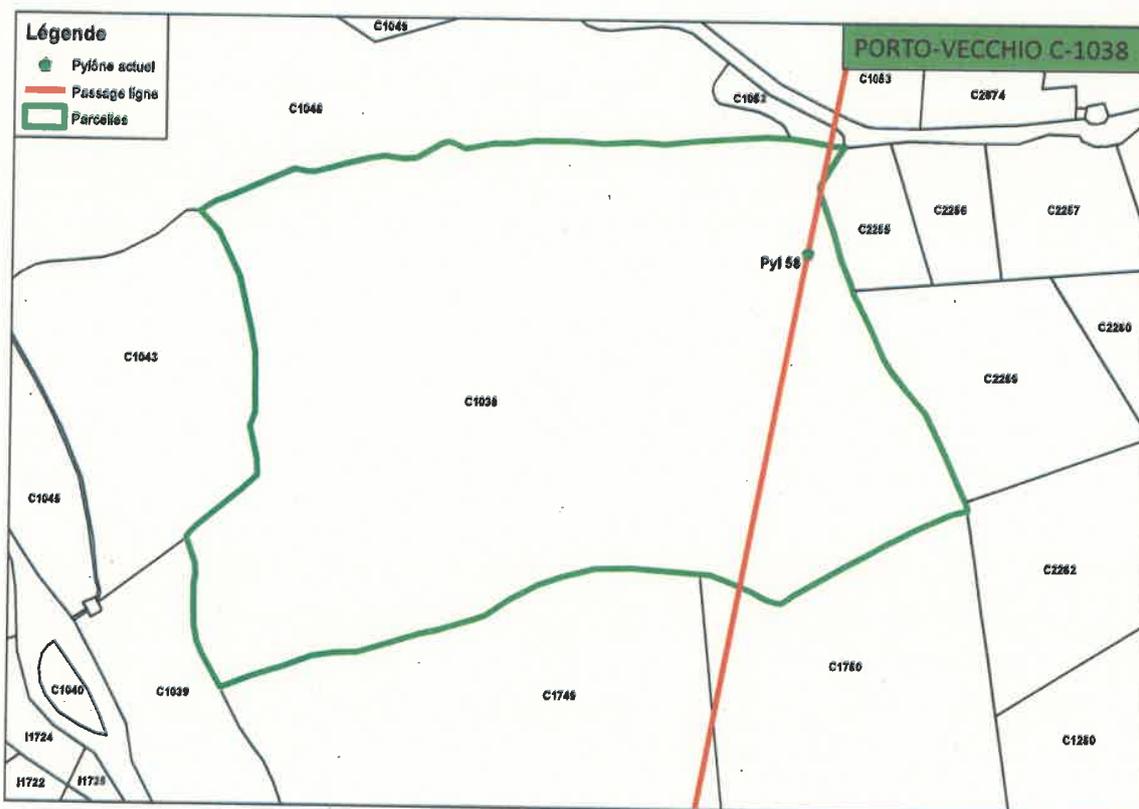
N° D'ORDRE	NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE			SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	DE SURPLOMB EN METRES	DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN				
3 B-440	Pardini	Friches	CESARI Etienne né le 27 juin 1966 route de l'Ospedale Villa Liacanti 20137 PORTO VECCHIO	CESARI Etienne né le 27 juin 1966 route de l'Ospedale Villa Liacanti 20137 PORTO VECCHIO	SURPLOMB			SUPPORT N°64 10 m x 10 m = 100 m2	349		Refus d'une convention de servitude amiable	



EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : CORSE DU SUD (2A)
Commune : PORTO VECCHIO

N° D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE				
1	BO-3	Istarcio soprano	Lande	Propriétaires du BND	Propriétaires du BND	SURPLOMB				SUPPORT N°49 5,90 m x 5,90 m = 34,81 m2	477		Propriétaires partiellement inconnus

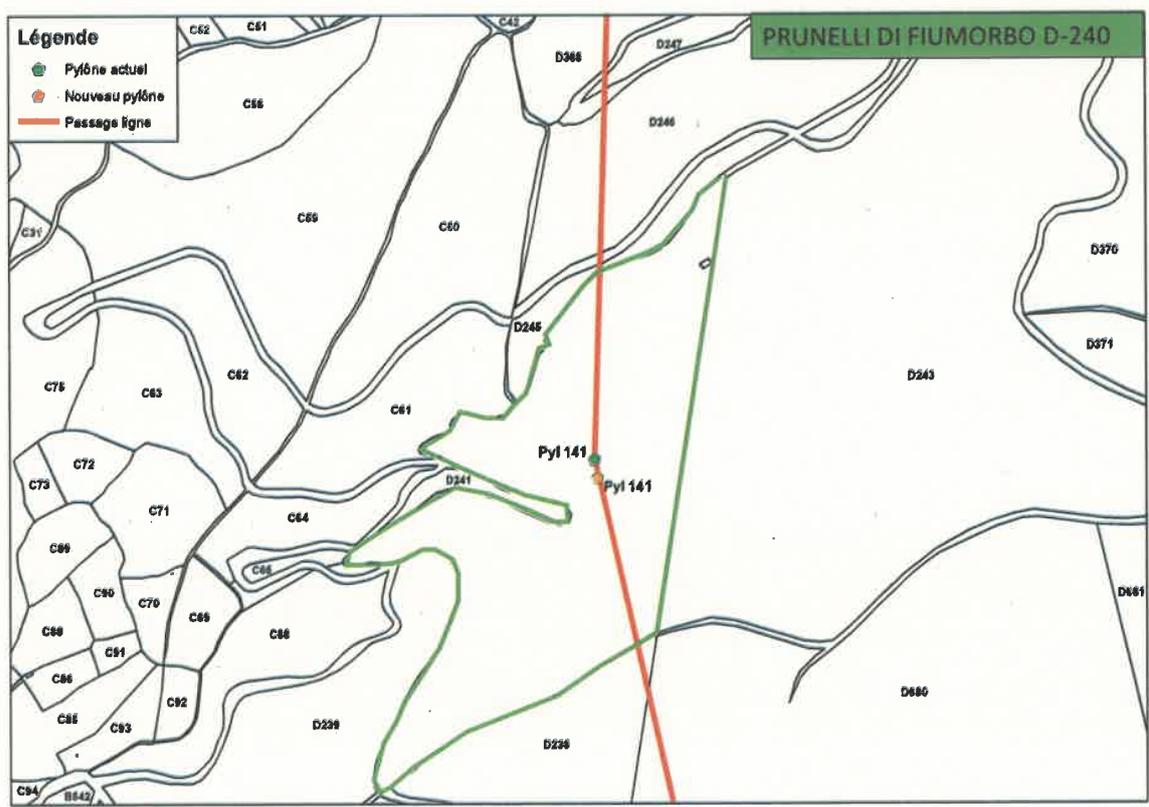


EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : CORSE DU SUD (2A)
Commune : PORTO VECCHIO

N° D'ORDRE	NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE			SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	DE SURPLOMB EN METRES	DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN				
2	C-1038	Pietracalta	Maquis	Propriétaires du BND	Propriétaires du BND	SURPLOMB			SUPPORT N°58 8,2 m x 8,2 m = 67,24 m ²		223	Propriétaires partiellement inconnus

PRUNELLI DI FIUMORBO



EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : HAUTE CORSE (2B)
Commune : PRUNELLI DI FIUMORBO

N° D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE				
1	D-240	Croce	Maquis	Bien non délimité	Bien non délimité	SURPLOMB				SUPPORT N°141 6,4 m x 6,4 m = 40,96 m2	240		BND - Propriétaires incomplets

SANTA MARIA POGGIO

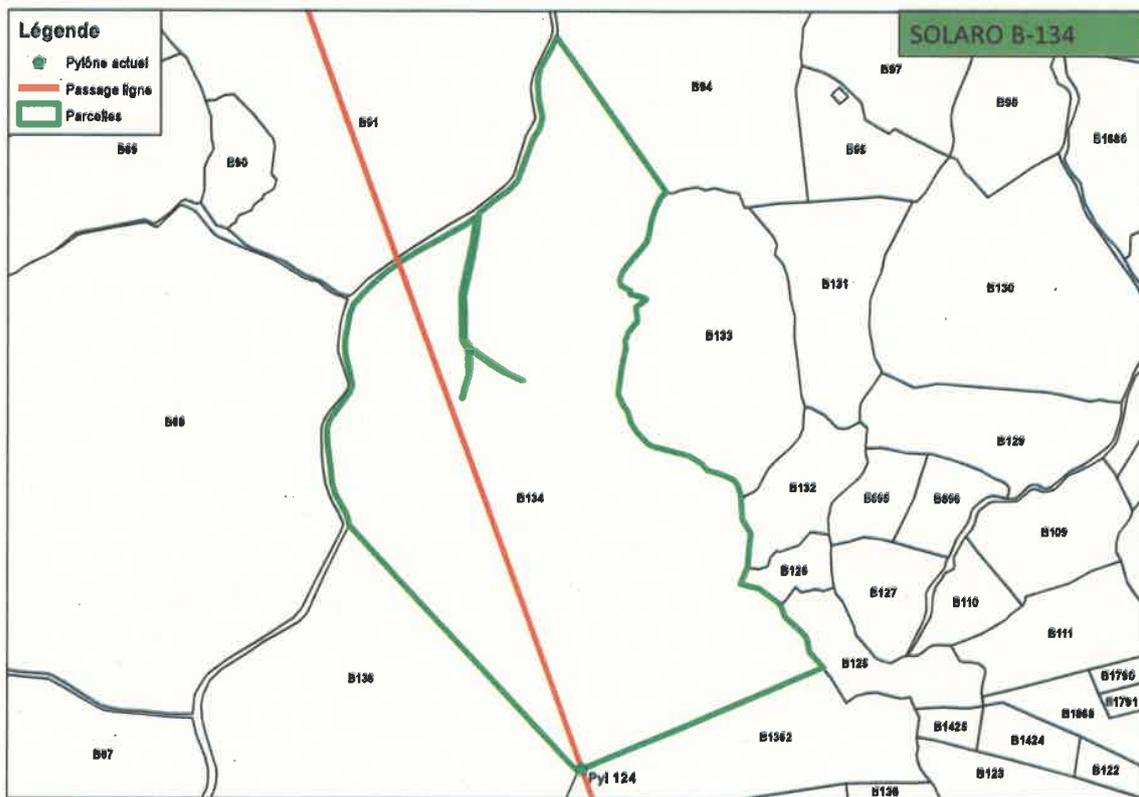


EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : HAUTE CORSE (2B)
Commune : SANTA MARIA POGGIO

N° D'ORDRE	NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE			SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	DE SURPLOMB EN METRES	DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN				
1	C-285	Quercetto	Friche	RAFFALLI Dominique né le 29 janvier 1954 à Penta di Casinca (2B) Allée Saint Antoine 20213 Penta di Casinca	RAFFALLI Dominique né le 29 janvier 1954 à Penta di Casinca (2B) Allée Saint Antoine 20213 Penta di Casinca	SURPLOMB			SUPPORT N°220 7,50 m x 7,50 m = 56,25 m2	72		Refus d'une convention de servitude amiable
				YUNG Virigine née le 10 septembre 1976 à Nancy (54) Chioselle 20221 SANTA MARIA POGGIO	YUNG Virigine née le 10 septembre 1976 à Nancy (54) Chioselle 20221 SANTA MARIA POGGIO							

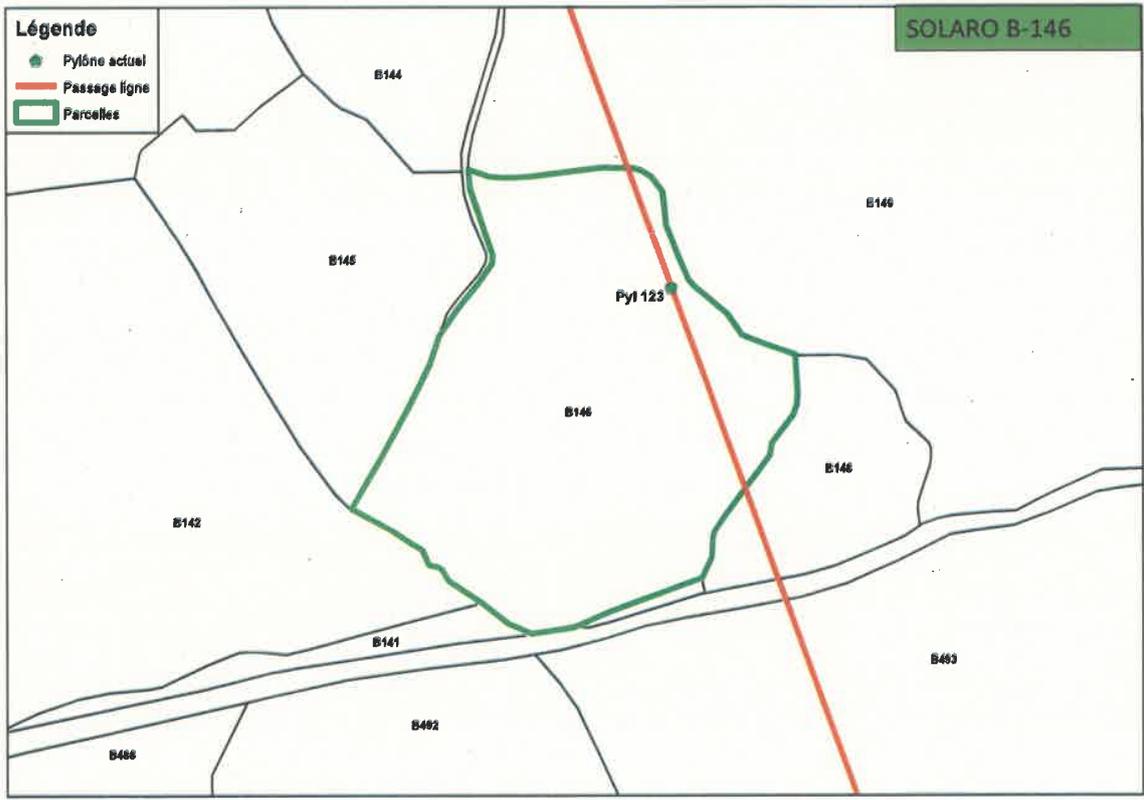
SOLARO



EDF
Ligne à 200 KV SACOI

Département : HAUTE CORSE (2B)
Commune : SOLARO

N° D'ORDRE	NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE			SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	DE SURPLOMB EN METRES	DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN				
2	B-134	Aghiola	Taillis	Bien non délimité	BALTOLU Joseph OLIVIERI	SURPLOMB			SUPPORT N°124 5,7 m x 5,7 m = 32,49 m ²	411		Propriétaires partiellement inconnus (surface du BND non couverte)

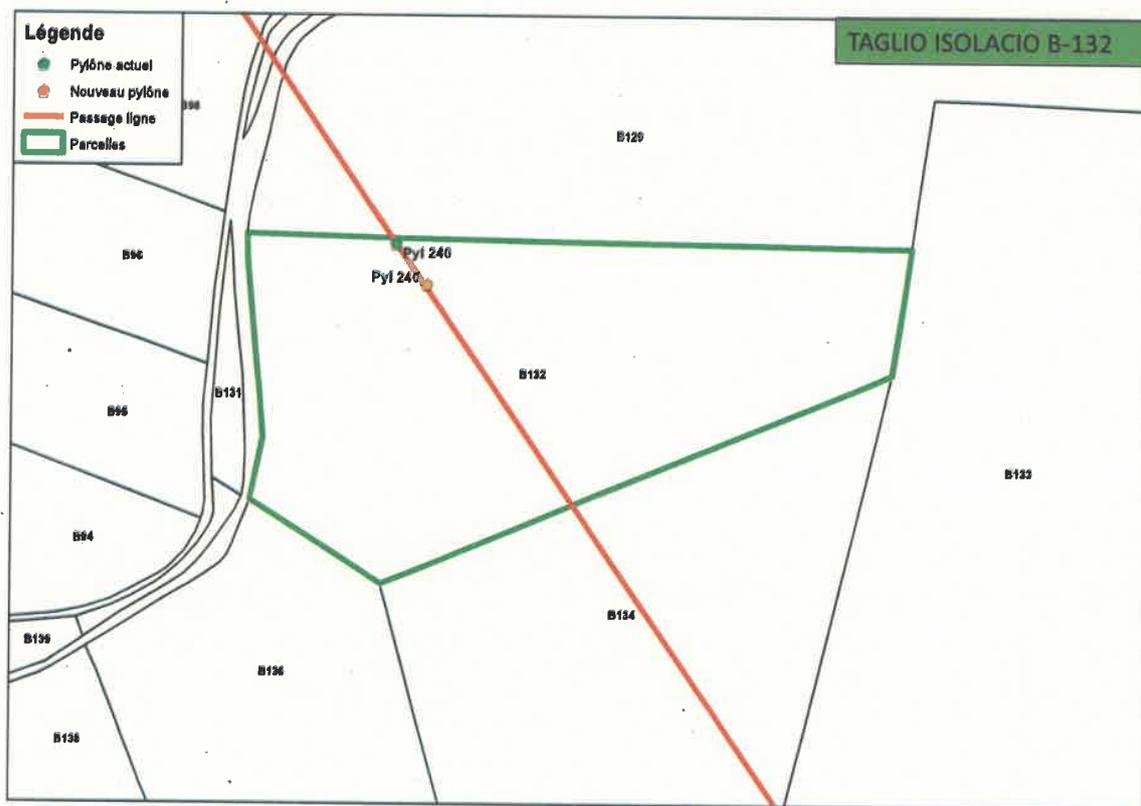


EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : HAUTE CORSE (2B)
Commune : SOLARO

N° D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE				
1	B-146	Caprione	Taillis	ANDREANI Jean Lostinchello 20240 solaro	Etats hypothécaires vierges	SURPLOMB			SUPPORT N°123 5,6 m x 5,6 m = 31,36 m2		87		Succession non régularisée

TAGLIO ISOLACCIO

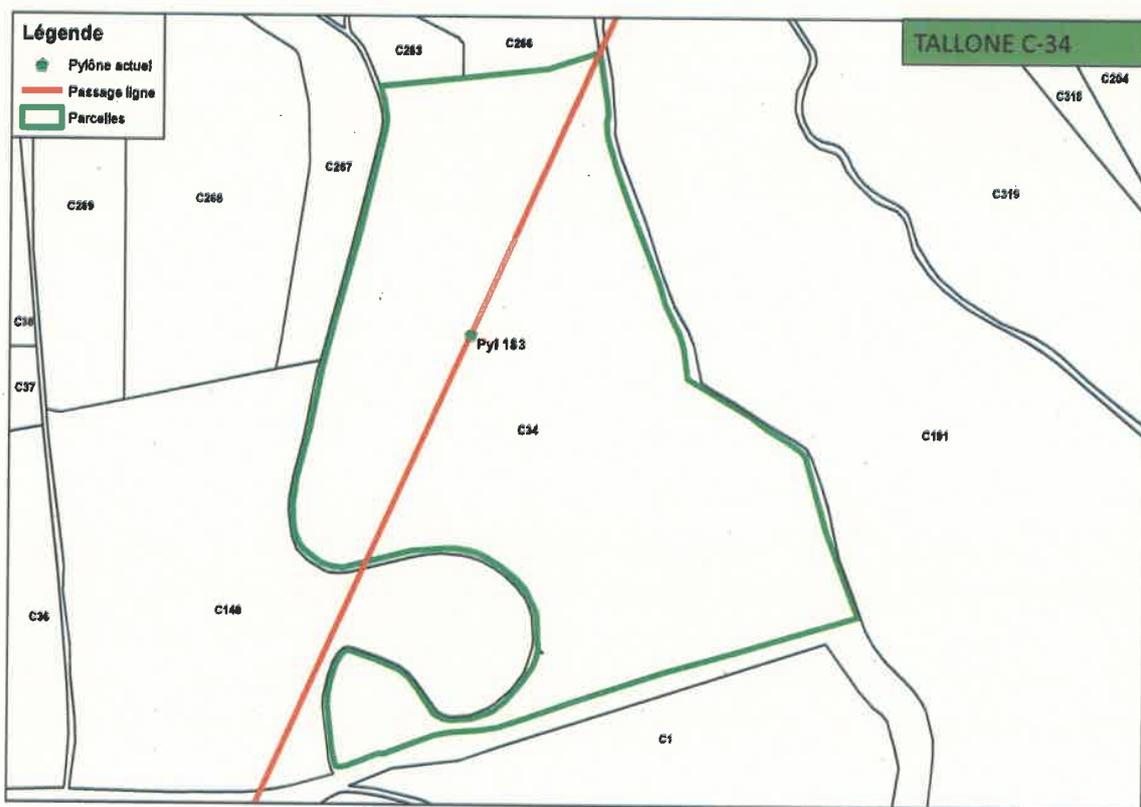


EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : HAUTE CORSE (2B)
Commune : TAGLIO ISOLACIO

N° D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE				
1	B-132	Vallone		FOURNIER Georges né le 07/04/1927 26 avenue de Saxe 75007 PARIS PEUVOT Henriette née le 02/03/1910 4 rue Thouin 75005 PARIS	Etats hypothécaires vierges	SURPLOMB				SUPPORT N°240 7,30 m x 7,30 m = 53,29 m2	82		Propriétaire Inconnu

TALLONE



EDF
Ligne à 200 kV SACOI

Département : HAUTE CORSE (2B)
Commune : TALLONE

N° D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE				
1	C-34	Staso d'unico	Bois vigne	CASANOVA Marcel 20 chemin des Aubépines 83430 SAINT MANDRIER SUR MER	Etats hypothécaires vierges	SURPLOMB				SUPPORT N°183 5,3 m x 5,3 m = 28,09 m2	271		Propriétaire inconnu